bouteilles (femelles). — 400 mètres. — 7 partants.
1er prix, 100 francs, Véronique, à M. C. Claes; 2e, 50 fr., Lidy-Rolle, à Mlle Swaenen; 3e, Mumi-Pinson, à M. Ziegler.

Quatrième course. — **Prix des Tilleuls.** — Barzois (femelles). — 300 mètres. — 6 partants.
1er prix, 150 francs, Drago, à M. Leemans; 2e, 50 francs, Lida II, à Mlle Willekens; 3e, 25 fr., Bello-Russe, à M. Van Donghem.

COURSES D'OBSTACLES

Cinquième course. — **Prix du Paddock.** — Greyhounds (mâles). — 400 mètres. — 9 partants.
1er prix, 100 francs, Lancelot, à M. Haimaul; à M. A. Jonckheere, 2e, 50 fr., Johny II, à M. J. Bruynell; 3e, 25 fr., Bob, à M. Ch Van de Pol.

Sixième course. — **Prix des Dames.** — Barzois (mâles). — 500 mètres. — 5 partants.
1er prix, 100 francs, Puck, à M. R. Levillain; 2e, 50 fr., Mohicoll du Zerezgem, à M. A. Houlant; 3e prix, 25 fr., Nogl, du Nord, à Mlle Franssen.

Septième course. — **Prix des Tribunes.** — Greyhounds (femelles). — 400 mètres. — 7 partants.
1er prix, 100 francs, Flycatcher, à M. le docteur Meyers; 2e, 50 fr., Lidy-Rolle, à Mlle V. Swaenen; 3e, 25 fr., Bombie-Girl, à M. R. Smets.

Huitième course. — **Prix de Clôture.** — Barzois (femelles). — 300 mètres. — 4 partants.
1er prix, 100 francs, Lida II, à Mlle J. Willekens; 2e, 50 fr., Drago, à M. C. Leemans; 3e, 50 francs.

CONCOURS DE CHIENS DOUANIERS

Entre ces deux courses, avait lieu un concours de chiens de douaniers.

Nombreux et variés étaient les concurrents qui se disputaient les primes, consistant en médailles, colliers et muselières, qui étaient attribuées à ce concours.

Voici les noms des heureux gagnants :

1re catégorie. — Chiens à poil long. — Dix concurrents.

1er prix, Mylord, à M. Dancoine, brigadier à Verviers. — 2e, Marquis, à M. Decarpentry, préposé à Rumegies; 3e Cartouche, à M. Bonnet, préposé à Baisieux; 4e, Cartouche, à M. Dascamps, préposé à Planard; 5e, Cartouche, à M. Hoogho, sous-brigadier à Frelin.

2e catégorie. — Chiennes à long poil. — 4 concurrents.

1er prix, Niko, à M. Lesage, sous-brigadier à Mons-en-Barœul; 2e, Marquise, à M. Maillier préposé à Frelin; 3e, Sanah, à M. Pujo, préposé à Rumegies.

3e catégorie. — Chiens à poil dur. — 15 concurrents.

1er prix, Bijou, à M. Malot, préposé à Neuville-en-Ferrain; 2e, César, à M. Pagniez, brigadier à Risquons-Tout; 3e, Baron, à M. Dionde, préposé à Halluin; 4e, Brutus, à M. Weyer, préposé à Wattrelos-Ligne; 5e, Turc, à M. Rimbert, préposé à Roubaix; 6e, Sultan, à M. Waroquier, préposé à Tourcoing.

4e catégorie. — Chiennes à poil dur. — 8 concurrents.

1er prix, Sophie, à M. Delattre, préposé à Risquons-Tout; 2e, Mandat, à M. Lachambre, préposé à Neuville-en-Ferrain; 3e Blanche, à M. Bodaert, préposé à Niepop; 4e Duchesse, à M. Brti, préposé à Neuville; 5e, Mirza, à M. Devienne, préposé à Roubaix.

5e catégorie. — Chiens à poil ras. — 16 concurrents.

1er prix, Turc, à M. Ledoux, préposé à Grimonpont; 2e, Lion, à M. Dubar, brigadier à Wilmes; 3e, Tolomnik à M. Lepoutre, préposé à Saint-André; 4e, Picard, à M. Lécutier, préposé à Fives; 5e, Turc, à M. Buzin, préposé à Armentières; 6e, Marquis, à M. Grenier, préposé à Beuvry; 7e, Turc, à M. Bigayon, préposé à Pont-à-Marcq.

6e catégorie. — Chiennes à poils ras. — 9 concurrents.

1er prix, Charmante, à M. Marie, sous-brigadier à Wattrelos; 2e, Lisette, à M. Carol, préposé à Roubaix; 3e, Sophie, à M. Mayelle, brigadier à Neuville-en-Ferrain; 4e, Miss, à M. Dascamps, préposé à Fives; 5e, Miss, à M. Pujol, préposé au Touquet; 6e, Diane, à M. Levieille, sous-brigadier à Ascq.

Un prix d'honneur qui, en outre, été offerte par l'administration des douanes. Six ceux-ci ont été donnés aux six concurrents arrivés en tête des six catégories participant au concours, et les quatre autres à MM. Dacarpentries, de Rumegies; Pagniez, du Risquons-Tout; Dubar, de Wilmes; Carol, de Roubaix, concourant dans les catégories, 1, 3, 5 et 6.

A l'issue de la réunion, M. Damez, secrétaire du Club Saint-Hubert, remercia, au nom de ce fait-ci, les nombreux concurrents et en particulier les belges, largement récompensés à ces courses.

LA PÊCHE

A Cambrai. — Un concours de pêche avait été organisé dimanche par la société de pêche de Cambrai, pour le repeuplement des rivières, dont le président, M. Hioco, officier d'Académie, vice-président, du patronage laïque de Cambrai.

Ce concours était réservé aux membres de la société. Une cinquantaine de pêcheurs y assistaient. Il a été très bien réussi, grâce à une très bonne organisation et à un temps superbe. Voici les résultats :

Prix de bombe : 1er, Fontaine, une carabine, offerte par la municipalité; 2e, Wiart, un service offert par M. Bernier; 3e, Acquin, prix offert par M. Le Roy, député; 4e, Pétre; 5e, Fontaine; 6e, Fernand; 6e Dassonville Gustave; 7e, Manielle; 8e, Frédéric Henri; 9e, Mijotte fils; 10e, Malvoisin; 11e, Wiart Albert.

Prix de poids. — 1er, Fontaine, offert par M. Nysse; 2e, Wiart, offert par M. Hioco, président; 3e, Dassonville, offert par M. Garin; 4e, Manielle; 5e, François; 6e, Pétre; 7e, Dassonville Fernand; 8e Mijotte; 9e, Jacques; 10e, Malvoisin; 11e, Wiart Albert.

Prix au plus petit poisson, qui pesait trois grammes. — M. Damez, plus 48 autres prix distribués aux autres concurrents. Tous les prix étaient d'une réelle valeur, grâce au concours toujours désintéressé des membres bienfaiteurs de la société, parmi lesquels figurent toujours : M. Le Roy, député : les membres de la municipalité, et un grand nombre de conseillers municipaux.

CHRONIQUE MINIÈRE

RAPPORT DE DÉLÉGUÉ MINEUR

Mines d'Aniche. — *Fosse Saint-Louis.* — J'ai visité les tailles de Grande Veine à 600. A cette dernière, il fait très chaud, l'air ne va pas jusque-là ; la voie des herdheurs est très défectueuse. Descendu aux tailles de Petite-Veine (Dechant), au fond du ravai, à la voie de fond, il fait toujours très chaud ; dans cette veine, j'ai constaté que l'air se perdait par la première cheminée de passage du treuil qui est sur la voie de fond. Il y a rien pour l'empêcher de descendre ; à la 5e voie il devrait y avoir une porte et il serait urgent qu'il y ait des cheminées de passage jusqu'en haut du treuil. Visité les tailles du Levant, il fait très chaud à la première. Monté aux tailles de Grande Veine Couchant, il fait une chaleur suffocante à la voie de fond ; l'air ne va pas jusque-là. Descendu dans les tailles de Jumelles, 600, dans la bouvelle, il y a beaucoup de cailloux qui menacent de tomber un peu avant d'arriver aux portes ; la voie de chevaux est très défectueuse ; je l'ai déjà signalé. Visité le retour des tailles de Dechant au fond du bure, je fais les mêmes observations qu'à ma précédente visite. Je n'ai pu descendre dans les tailles des fronts. Le bout du recoupage du côté des fronts sur la voie de fond est très défectueux. J'y crains des accidents pour les herdheurs. Je l'ai déjà signalé ; au moins en ferme de Sans Nom, en n'y envoie pas assez d'air.

Léon Gaume, délégué.

Mines de Courrières. — *Fosse numéro 2.* — J'ai été appelé le 24 juin par l'exploitant, il y avait un blessé : le nommé Douchy Adolphe, âgé de 33 ans, père de 3 enfants, demeurant à Billy-Montigny. Je me suis rendu le 25 juin sur les lieux pour constater l'accident. J'ai vu le blessé qui me déclara qu'il était été tamponné en descendant les balles de terre sur une montée. Son camarade avait descendu la balle jusqu'au taquet et était remonté pour en descendre une autre. La balle en partie et l'ouvrier se laissa traîner avec la balle jusqu'au taquet où il fut tamponné. J'ai été trouver le témoin, Noël Jules, âgé de 49 ans ; il me déclara les mêmes choses que le blessé. D'après mon enquête j'ai dû conclure que si la compagnie faisait descendre les balles en une corde, cet accident ne serait pas arrivé. Je mets la responsabilité à la charge de la compagnie.

Hurbain, délégué mineur.

FINANCES

Paris, 29 juin.

L'ensemble du marché est satisfaisant.

Le 3 % reprend de l'avance à 94 fr.

Changements insignifiants sur les établissements de crédit. Union Parisienne 710, Comptoir National 694, Société Générale 654.

La Banque Franco-Américaine se bouge pas à 460.

Les actions des Chemins de fer français, sans grandes transactions, sont bien tenues. L'Orléans se relève à 1263.

Les Omnibus fléchissent à 990. Le Rio Tinto est en reprise à 1587.

L'action de la Société des Mines de la Haute-Guinée est à 175 francs.

Le marché des Pétroles Columbia a grande animation, en raison de la distribution prochaine d'un dividende de 30 francs.

Prodomnik à 525 francs. Les usines peuvent suffire à une grande augmentation de production.

Les fonds d'Etats étrangers se maintiennent aux cours précédents, seul les fonds russes, qui se tassent un peu : 5 % 1906 à 97.05.

On retrouve à 400 francs l'obligation 5 % de l'Amazone, qui doit bénéficier du développement commercial du Brésil.

E. L.

VÉRITABLES
GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
PURGATIFS - DÉPURATIFS - ANTISEPTIQUES
3825

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
du BANYULS-TRILLES à L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
un TRILLES à L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille
4453

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Un concours de musiques militaires

On s'est décidément ému, au ministère de la guerre, des dangers que le service de deux ans faisait courir à nos musiques militaires. Il est question d'organiser un concours entre vingt ou trente musiques de régiments, afin de se rendre compte de leur valeur artistique actuelle et du repertoire qu'il leur est possible d'aborder. Ce tournoi aurait lieu dans une ville de l'Ouest.

L'idée est bonne en principe. Reste à savoir comment elle sera appliquée.

Tout d'abord, il y a lieu d'exclure du concours les musiques en garnison à Paris et dans les grandes villes, là on a le recrutement est plus facile à cause des conservatoires.

Pour les autres, il faudra éviter les fraudes, c'est-à-dire empêcher que les musiques soient renforcées ou améliorées en vue du concours par l'amour-propre des chefs de corps et des chefs de musique. Or, empêcher les fraudes dans les concours civils est chose quasi impossible. En sera-t-il autrement pour un concours militaire ?

Concours de Fanfares à Bruxelles le 26 juillet

Un certain nombre de sociétés françaises s'est fait inscrire à ce tournoi, qui aura lieu dans les communes de Coreghem-Anderlecht, de l'agglomération bruxelloise.

En division d'excellence, la Fanfare des Mines de Lens exécutera l'ouverture de Tannhauser, avec un effectif de 128 exécutants. Le morceau imposé est une marche commémorative de Gilson. Cette brillante phalange aura pour adversaire la Fanfare de Lambecq-Hal, qui exécutera l'ouverture d'Obéron, comme morceau au choix. La Fanfare de Lens est dirigée par M. Guillement et celle de Lambecq par M. Polihet.

En division supérieure, la Fanfare des Mines de Noeux, chef M. Vanduick, 84 exécutants, jouera « Les Guelfes de Litolff », et, comme morceau imposé « Les Noces de Marionnettes », de Turine. Les concurrentes sont deux fanfares d'Anvers.

Dans la section étrangère spéciale, nous trouvons les fanfares de la Ville-de-Bois (Seine-et-Oise), Revin (Ardennes) et Aubrives (Ardennes).

Outre le morceau au choix et le morceau imposé, les sociétés auront à exécuter ensemble une œuvre de Fréchor intitulée Pont-Scolaire-Marche.

Festival à Vimy (Pas-de-Calais) le 26 juillet

A l'occasion de l'installation de la subdivision des sapeurs-pompiers et du dixième anniversaire de la fondation de l'Harmonie musicale, la ville de Vimy organise un festival pour le dimanche 26 juillet prochain.

Une prime de 300 fr., une de 200 fr., une de 100 fr., quatre de 50 fr. et huit de 25 fr. seront mises à cet entre les sociétés participantes. Les adhésions sont reçues par M. Cleuet, président du comité.

Concours à Saint-Quentin les 15 et 16 août

A la demande de plusieurs sociétés, le comité du concours a décidé d'admettre les fanfares de trompettes.

Les épreuves auront lieu le dimanche 16 août, et comprendront : lecture à vue obligatoire, exécution, honneur. Il ne sera formé qu'un seul groupe, avec des primes de 75 fr., 50 fr. et 25 fr. Les adhésions, accompagnées d'un droit d'inscription de 10 fr., doivent être adressées à M. Lefèvre, 24, rue Xavier-Aubriot, à St-Quentin.

Au Café-Concert

Les cafés-concerts sont en émoi.

Le groupe des Artistes lyriques indépendants s'est réuni dans le but de protéger les intérêts aux artistes de ces établissements depuis la circulaire de M. Clémenceau relative à la suppression des cultes et des loges. Contrairement à l'avis du Syndicat des Artistes lyriques, les artistes réunis assurent que cette circulaire leur a causé le plus grand tort. Elle atteint non seulement les pianistes, musiciens et autres, mais surtout encore, disent-ils, à l'encontre de leurs désirs, et la prostitution n'en est pas enrayée, comme on était en droit de penser.

Le théâtre cher

La ville où les places de théâtre coûtent le plus cher est peut-être New-York, où pourtant les loges que se disputent les multimillionnaires atteignent des prix fabuleux, mais Buenos-Ayres.

Pour un théâtre de deux mille places, il n'est pas toujours facile d'en avoir un, car la plupart sont réservés par des abonnés, on paie couramment 10 fr. par soirée. Une loge de six places en abonnement ne coûte pas moins de quatre-vingts francs par représentation, et malgré ces prix, auxquels des bourses de nababs peuvent seules résister, il est rare d'en trouver une libre.

Ce n'est d'ailleurs que dans la capitale de la République Argentine que les spectacles se paient un sous-sous aussi exagérés; dans toutes les autres villes, les places se vendent à des prix normaux.

Que M. Bourdette ne se leurre pas d'un vain espoir. Lille ne suivra pas de sitôt l'exemple de Buenos-Ayres.

E. L.

La Ve Fête Fédérale des musiques à Douai

sous la présidence du Ministre de l'Instruction Publique

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, la Ve Fête fédérale de Musiques du Nord et du Pas-de-Calais qui aura lieu à Douai le dimanche 12 juillet prochain, sera sans précédent dans les annales de la musique. En effet 250 sociétés chorales et instrumentales y prendront part avec un effectif de 13,187 musiciens, jamais en France ce chiffre élevé n'a été atteint.

Le matin à 9 heures se tiendra à l'Hippodrome le Congrès annuel ; les membres présents auront droit de participer à une fanfare spéciale comprenant entr'autres rôle, un cornet à pistons et une trompette d'harmonie, marque monopole, offerts par M. le député Cousenon, président d'honneur de la Fédération musicale de France.

A 11 h. ½, M. le ministre de l'Instruction publique se rendra au Congrès où il présidera la distribution solennelle des récompenses aux vieux musiciens.

A midi ½ un banquet sera offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

A 3 h. très précises la Marche Flamande défilera pour passer devant le ministre et les autorités placées sur le kiosque de la Grande Place. Les bannières défileront ensemble, qui sera d'un effet grandiose.

Aussitôt le cortège disloqué les sociétés se rendront dans les différents quartiers kiosques, les exécutions commenceront aussitôt.

A 6 h. ½ aura lieu le Cycle Fédéral qui réunira l'élite des sociétés de la région du Nord.

Au théâtre on entendra : l'Emulation Chorale de Lille ; l'Union Orphéonique de Denain ; l'Union Orphéonique de Cambrai ; la Chorale mixte des Orphéonistes Lillois ; les Crick-Sicks de Tourcoing ; les Orphéonistes d'Arras et la Cécilia de Roubaix.

Sur la pelouse de la Place Carnot : la Fanfare de l'Usine du Pont-de-Courrières ; la Fanfare des mineurs d'Abscon ; la Fanfare Républicaine de Presnes ; le Club des Vingt de Lille ; l'Harmonie Municipale de Saint-Amand ; la Fanfare du Centre de Lille ; le Cercle Berlioz de Lille ; la Philharmonique des Mineurs de Bruay ; l'Harmonie de Tourcoing ; les Orphéonistes d'Arras et la Cécilia de Roubaix.

Sur la pelouse de la Place Carnot : la Fanfare de l'Usine du Pont-de-Courrières ; la Fanfare des mineurs d'Abscon ; la Fanfare Républicaine de Presnes ; le Club des Vingt de Lille ; l'Harmonie Municipale de Saint-Amand ; la Fanfare du Centre de Lille ; le Cercle Berlioz de Lille ; la Philharmonique des Mineurs de Bruay ; l'Harmonie de Tourcoing ; les Orphéonistes d'Arras et la Cécilia de Roubaix.

Voilà qui promet des auditions artistiques.

DOCUMENTS du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

Par acte sous seing privé, en date du 1er juin 1908, il est formé une société en nom collectif, sous la firme : T. Dournier et A. Godenne, pour le commerce de déchets et fournitures industrielles. Le siège est à Lille, rue du Faubourg-d'Arras 11 ; durée, trente ans ; capital, 20.000 francs. Par acte sous seing privé en date du 21 mai 1908, la société Lemaître et Delbecq, dont le siège est à Lille, boulevard Papin, 7 bis, pour la confection à façon, est dissoute à partir du 21 mai 1908. M. J. Monteigne-Thieuleux, comptable à Lille, rue d'Angleterre, 17, est nommé liquidateur avec tous pouvoirs.

Par acte reçu par M. Claude, notaire à Roubaix, le 1er juillet 1908, il est formé une société en nom collectif, sous la firme Victor Jourois et veuve Delporte, pour le commerce en détail de chaussures. Le siège est à Lille, rue Léon-Gambetta, 22 ; durée, 10 ans ; capital, 10.400 francs.

RÉUNIONS de liquidations judiciaires et de faillites

Le 3 juillet 1908, à douze heures et demie, troisième affirmation du sieur Gustave Deseumaux, négociant en épiceries à Lille. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Cussac.

Le 3 juillet 1908, à 10 heures, concordat du sieur Delaplanque-Delabassée, brasseur à Genech. — Juge-commissaire, M. Desombre ; syndic, M. Cusset.

Le 3 juillet 1908, à douze heures et demie, concordat du sieur Léon Cabirol, tailleur à Lille-St-Maurice. — Juge-commissaire, M. Delesalle ; liquidateur, M. X.

Le 30 juin 1908, à douze heures et demie, dernière affirmation des créances du sieur Alphonse Monnot, horloger-bijoutier, à Lille. — Juge-commissaire, M. Grépy ; liquidateur, M. Corset.

Le 1er juillet 1908, à quatre heures un quart, première affirmation des créances du sieur Edouard Debrock, marchand de chaussures, à Hem-Lenglin. — Juge-commissaire, M. Verley ; liquidateur, M. Debouvry.

Le 1er juillet 1908, à quatre heures, concordat du sieur Pennequin-Guise, peintre-vitrier, à Armentières. — Juge-commissaire, M. Verley ; liquidateur, M. Cussac.

DÉCLARATIONS de liquidations judiciaires

Le 22 juin 1908, du sieur Jules Leclercq, serrurier-poêlier, rue de l'Epinette, 54, à Loos. — Juge-commissaire, M. Lepez ; liquidateur, M. Debouvry.

FAILLITES

Le 26 juin 1908, du sieur Raymond Huet, mécanicien, ci-devant à Lambersart, actuellement à Lille, avenue de l'Hippodrome. — Juge-commissaire, M. Bal ; syndic, M. Fremaux.

Le 26 juin 1908, du sieur Louis Cauche, ex-gérant, à Lambersart, avenue Recourant, 30. — Juge-commissaire, M. Bal ; syndic, M. Cussac.

Le 26 juin 1908, du sieur Jean-Baptiste Desombres fils, plombier-zingueur, au Petit-Beauchêne, route de Douai, 114. — Juge-commissaire, M. Bal ; syndic, M. Cussac.

Le 26 juin 1908, du sieur Arthur Ghesquière, ancien cabaretier, rue Maisence, 102, à Lille. — Juge-commissaire, M. Bal ; syndic, M. Cussac.

PETITE CORRESPONDANCE

Affaires diverses

Une initiative, terrace de notre journal. — Ce n'est pas encore connu.

Le Facteur.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

LECLERCQ Jules-Michel

Cordonnier ; Membre de l'Union des Sociétés Laïques d'Annappes

décédé à Annappes le 28 Juin 1908, dans sa trente-huitième année, sont priées de considérer la présente comme une invitation à assister aux FUNÉRAILLES CIVILES, qui auront lieu le Mardi 30 Juin, à Annappes, à cinq heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, Estaminet du Centre, à quatre heures trois quarts. Ordre du cortège : conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

Les dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

L'Epil'vite
L'Epil'vite
L'Epil'vite
CRÈME ÉPILATOIRE
toute prête à employer. Enlève les poils indésirables sans altérer la peau. Pas de vaseline, ni de vaseline, ni de produits dangereux, ni de brûlures, ni de poudre. Pas de produit solide à mélanger. Pas de produit solide à mélanger. Pas de produit solide à mélanger